

Des partenaires pour animer la vie sociale

La crédibilité du CNAAG n'est plus à prouver. Avant même la parution du programme définitif, une majorité de participants s'étaient inscrits,

démontrant leur confiance accordée à l'événement et leur fidélité. 640 personnes sont présentes cette année.

Un titre qui s'est imposé

Le thème « des partenaires pour animer la vie sociale » touche aux frontières de l'exercice professionnel de l'animateur. Il interroge : « Comment agir au domicile, dans la cité, ouvrir nos établissements et dynamiser l'environnement de la personne âgée ? ».

Réfléchir avant d'agir

Richard Vercauteren, introdui-



sant le CNAAG, n'a pas promis de solutions miracles, ni l'invention d'outils standards. Il a rappelé que l'objet du congrès est de poser le problème avant de lui trouver des réponses. La devise étant : penser pour agir et réagir pour descendre dans l'arène professionnelle. Cette exigence implique d'être en confrontation, en discussion, en échange, sur ce qui fait débat. Richard Vercauteren précise « Nous attendons de l'autre qu'il nous enrichisse à travers une parole qui ne cessera jamais de circuler entre nous ».

Quelle actualité professionnelle ?

Cette année, les évolutions professionnelles ont été moindres... Pas de grande annonce donc, si ce n'est la refonte de la catégorie B animation, de la fonction publique. La fonction territoriale avait pour mission de redéfinir un cadrage. C'est chose faite dans un décret du 20 mai 2011. Dans les mois à venir, les fonctions d'État et hospitalières, vont l'appliquer dans leur domaine. La nomenclature prévoit la mise en place de différents grades :

- **l'animateur** : son rôle est de mettre en œuvre des activités d'animation. Il peut encadrer des adjoints d'animation. Le concours est ouvert aux personnes titulaires d'un niveau IV (BEATEP et BPJEPS).
- **l'animateur principal** de 2^e classe : conçoit et coordonne des projets, encadre une équipe d'animation... Il peut participer à la conception du projet d'animation de la collectivité locale... Le concours est accessible aux personnes diplômées de niveau III (DEJEPS, DUT, DEUST...).
- **l'animateur principal** de 1^e classe : ce grade d'avancement s'acquiert à l'ancienneté.

Pour plus d'informations, voici le lien vers le décret, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024043777&dateTexte=&categorieLien=id)

[cidTexte=JORFTEXT000024043777&dateTexte=&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024043777&dateTexte=&categorieLien=id)

Pour la fonction hospitalière, ce même cadrage avec 3 grades dans la catégorie B devrait être reconduit. Seuls les diplômés avec la spécialité animation sociale seraient reconnus.

Le sommet n'est pas atteint

Les résultats de l'enquête nationale 2011 sur l'animation en gérontologie, montrent qu'en 10 ans, un chemin important a été parcouru, notamment en ce qui concerne la vie sociale. Mais Richard Vercauteren souligne que le sommet n'est pas atteint et qu'il reste de la route à faire pour parvenir au bien-être social de la personne âgée. Rendez-vous dans 10 ans, donc, pour ceux qui seront encore présents...

FLOP !



Le débat sur la dépendance n'est plus ! Tel qu'il était mené jusqu'à présent, il n'était pas satisfaisant. L'aspect budgétaire était omniprésent. Il n'y avait pas de considération de la personne, de son aspiration à la vie, mais un accent porté sur la « prise en charge de la dépendance ». Les aspects sociaux étaient négligés.

Ce débat reviendra prochainement à l'ordre du jour. Un des combats à mener sera alors la reconnaissance d'un budget animation conséquent (au-delà des 0,08 € actuels), prélevé sur la tarification aide à l'autonomie et non sur le budget hébergement (dans les établissements). Pour le domicile, une part de l'APA devrait être réservée à l'aide à la vie sociale.

Enquête sur le devenir des animateurs sociaux

Jeunesse et Sports et l'AFORTS réalisent, en région Rhône-Alpes, une enquête de portée nationale, portant sur la spécificité de la fonction des animateurs sociaux. Yves Cougoule, conseiller Jeunesse et Sports, a présenté une première approche des résultats, en cours d'analyse. Environ 600 structures (provenant de secteurs très divers : services municipaux, prévention spécialisée, associations...) ont accepté de participer à l'enquête. 240 animateurs ont répondu à un questionnaire et des entretiens sont en cours.

Quel statut pour ces animateurs, quelle formation ?

67 % sont en CDI et 40 % occupent leur fonction depuis plus de 5 ans. La moitié seulement possède un diplôme professionnel de l'animation. Et la spécialité animation sociale ne concerne qu'un quart des diplômés. 59 % déclarent avoir eu un autre emploi avant de devenir animateurs.

Les objectifs de l'animation sociale

Les réponses sont diverses. Sont cités en priorité les objectifs sociaux ou d'insertion sociale mais aussi le développement de l'esprit critique, l'accès à la citoyenneté, l'émancipation et la transformation sociale.

Une démarche spécifique à l'animation sociale ?

Les animateurs expliquent partir des besoins essentiels, primaires de la personne, pour les satisfaire. La démarche est fondée sur l'écoute.

Des différences entre animation sociale et socio-culturelle ?

Pour beaucoup, il n'y a pas de réelles différences : « ces deux types d'animations sont complémentaires, voire incluses l'une dans l'autre ».

Chanter pour libérer la parole

Chanter « Le petit vin blanc » ou « La java bleue », les résidents de la maison de retraite de Lannilis (29) en avaient ras-le-bol. Eux avaient envie de dire autre chose... l'animatrice, Audrey Garnier-Petton, les a entendus. Durant 12 mois, ils ont travaillé sur un projet fédérateur : la réalisation d'un CD de 16 chansons. Tout le personnel de la maison de retraite a été impliqué. Aide-soignants, bénévoles, direction, personnel de cuisine ont écrit des textes. Mais bien sûr, ce sont les résidents qui ont été les principaux auteurs.

70 sur 120 ont participé aux ateliers d'écriture. Parfois, l'inspiration est venue de temps informels. L'animatrice, le personnel soignant... ont capté la parole des personnes pour la restituer. Ainsi, les mots d'une résidente atteinte de la maladie d'Alzheimer, déambulant dans les couloirs en répétant « Où est ma clé » ont été intégrés dans la chanson « Une P.A.D » (voir extrait colonne de droite).

Mais réaliser un CD ce n'est pas une mince affaire... L'animatrice s'est donc entourée de professionnels du monde artistique. Un studio mobile a été installé dans l'établissement, parfois dans une chambre, pour enregistrer la voix d'une personne alitée.

Chacun a participé à la hauteur de ses moyens : réalisation de la pochette, vente de CD... Les résidents devenus « artistes » sont même montés sur scène à 4 reprises pour présenter leur œuvre au public... Aujourd'hui, ils ont de nouvelles envies artistiques... auxquelles l'animatrice va devoir répondre, et ainsi poursuivre son « réveil des âmes ».



Demandez le prochain numéro !

Un prochain numéro spécial CNAAG sera rédigé, suite à cette 2e journée de rencontres. Il peut vous être adressé par mail. Pour l'obtenir, remplissez le coupon de demande d'essai à Vite Lu, distribué mardi avec les résultats de l'enquête ou disponible sur notre stand (foyer Debussy). Pendant trois semaines, vous recevrez gratuitement le journal Vite Lu, support à l'animation d'ateliers revue de presse, expression....

Une P.A.D

Je suis une P.A.D,
est-ce que tu sais ce que c'est ?
Une personne âgée dépendante
Et on m'a institutionnalisée
On parle de lieu de vie, on parle
de lieu d'envies
Je suis une P.A.D,
est-ce que tu sais ce que c'est ?
Je suis dans ma maison,
c'est du moins ce qu'on me dit.
Mais la leur ou la mienne ?
Ai-je le droit de prendre mon
petit déjeuner à l'heure
que je veux ?
Ai-je le choix ?
On me le répète pourtant
« Vous avez le choix ».

REFRAIN

*Je dois laisser ma vie à l'entrée
de leur maison
J'ai ma chambre
mais ai-je ma clé ?*

Le choix de faire le deuil,
le deuil de ma maison
Le choix de faire le deuil de
mes animaux
Moi, je voulais emmener cette
armoire, emmener cette armoire
remplie de souvenirs et remplie
de chiffons
Ils m'appartiennent et font que
ma vie fut belle,
Que ma vie fut belle.

*Extrait de la chanson
« Une P.A.D »,
CD « Les sabots de la vie »
Interprétée par Renée Alexia,
86 ans*